

■ **Arcaciel Sàrl**, à Yverdon-les-Bains, développement, services et vente dans le domaine informatique (FOSC du 17.10.2003, p. 12). Statuts modifiés le 10 mai 2004. L'associé Lambercy Christophe cède sa part de CHF 5'000, à concurrence de CHF 2'000 à l'associé Perret Gérard, dont la part est portée de CHF 5'000 à CHF 7'000, à concurrence de CHF 2'000 à l'associé-gérant Remillet Christophe, dont la part est portée de CHF 5'000 à CHF 7'000 et à concurrence de CHF 1'000 à l'associé-gérant Tondini Stéphane, dont la part est portée de CHF 5'000 à CHF 6'000. Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 21'000, la part de Tondini Stéphane étant portée de CHF 6'000 à CHF 7'000.

Journal no 5098 du 17.05.2004
(02272570 / CH-550.1.036.384-5)